

PAROISSE SAINT SYLVAIN

BULLETIN PAROISSIAL FEVRIER 2024

Voici maintenant le temps favorable, voici maintenant le jour du salut(2 Co 6, 2) : Spiritualité du Carême

Mercredi 14 Février 2024, ce sera le Mercredi des Cendres, le jour de rentrée en Carême. Ce jour là, on impose aux pénitents les Cendres sur le front, *‘en signe de la fragilité de l’homme, mais aussi de l’espérance en la miséricorde de Dieu.’* (église.catholique.fr, « *Qu’est-ce que le Carême* Mercredi des Cendres ’ », édité par la Conférence des Évêques de France). Dans l’Ancien Testament, les Cendres signalent le geste bien connu des juifs de deuil (Cf. Ez 27,30 ; Job 2,12 ; Jon 3,6 comme manifestation de pénitence ou de etc).



Le Carême est un temps du calendrier liturgique pendant lequel les Chrétiens se préparent à la fête de Pâques. Le Carême compte 40 jours, hormis les Dimanches. C’est la période entre le Mercredi des Cendres, jusqu’au Jeudi Saint. Les trois jours qui précèdent Pâques sont appelés ‘ Triduum Pascal ’, c’est-à-dire, le soir du Jeudi Saint qui commémore la Cène ; Vendredi Saint et la journée du Samedi Saint qui commémorent la Passion et la mort du Seigneur. Depuis le soir du Samedi Saint et le Dimanche, c’est la Résurrection du Seigneur. Cette année, la fête de Pâques aura lieu le 31 Mars 2024.

Pourquoi les 40 jours de Carême ? Le nombre 40 est beaucoup utilisé dans de nombreux récits bibliques. En latin, c’est ‘Quadragesima’ (quarantième jour). En rapport avec le Carême, les quarante jours du Carême, symbolisent 40 ans de marche au désert du peuple Hébreux, allant d’Égypte vers la terre promise (Cf. Dt 2 ; Ps 95). C’est aussi le symbole de jeûne et de tentations de Jésus au désert (Cf. Mt 4, 1-11). Pour les Chrétiens, les 40 jours du Carême, est un temps de préparation pour Pâques. *‘Voici maintenant le temps favorable, voici maintenant le jour du salut’* (2 Co 6, 2).

En Carême, les chrétiens sont amenés à faire **pénitence** . C’est ce qu’on exprime par le jeûne et l’abstinence et par les cendres, ainsi que par la couleur violette des ornements liturgiques. Si on prend conscience de sa condition de pécheur, on se verra amener à faire pénitence, avec une expression sacramentelle. Le Carême est le temps le plus approprié pour le sacrement du pardon ou de réconciliation.

L’expression de cette pénitence est **le jeûne**. Réduit aujourd’hui comme pratique obligatoire au Mercredi des Cendres et au Vendredi Saint, il est accompagné aussi de l’abstinence des vendredis qui ont un écho dans la liturgie ; les lectures et les prières en indiquent le sens.

La pénitence et le jeûne ont aussi une étroite relation avec **l’amour fraternel**. On ne jeûne pas seulement pour soi-même ; on jeûne pour partager avec le prochain le fruit de nos mortifications ; c’est l’aumône dont parlent les textes bibliques. Pour ce motif, on a établi pour ce temps la quête de solidarité dans les églises.

Pendant le Carême, **la prière** s’intensifie. Dans la Bible, il y a des exemples d’hommes de prière à imiter : Moïse était un homme d’action mais aussi un contemplatif ; de même le prophète Elie. Jésus est allé au désert où il a prié et jeûné. L’Église n’a jamais séparé le jeûne de la prière. Bien que la prière soit une activité de tout moment, pendant le Carême on multiplie les initiatives de rencontre avec Dieu. La prière de ce temps a des caractéristiques propres. Elle est non seulement plus abondante, mais aussi plus constante, plus fervente, plus engagée avec la vie ordinaire, plus enracinée dans la Parole de Dieu.

Père Patrick Hakizayezu, curé